

Les inspecteurs du travail se sentent eseuilés

Près de 800 des 1 400 inspecteurs du travail, qui réclament des "moyens décents" pour exercer leur mission, se sont réunis hier à Paris lors d'Etats généraux. Ils ont profité pour apporter leur voix au concert de protestations contre le CPE.

Les Etats généraux de l'Inspection du travail ont dénoncé hier la dégradation des conditions d'exercice d'une profession qui se sent naturellement en phase avec le mouvement anti-CPE, sur fond de refus d'un détricotage du droit de travail. Selon les organisateurs, près de 800 agents venus de toute la France ont répondu à l'appel de leurs syndicats (CFDT, CGT, FSU, Sud et Unsa) à l'origine de ce rassemblement, hier et aujourd'hui à Paris. **"Cette forte participation montre que les agents sont réactifs et soucieux de leur devenir"**, a déclaré Martine Devillers, de Sud-Travail, saluant d'emblée le **"succès"** de la manifestation à l'ouverture des débats.

Ces Etats généraux sont destinés à mettre en lumière la **"situation actuelle"** des inspecteurs et contrôleurs du travail qui réclament **"des moyens décents"** pour exercer leur profession. Traumatés par l'assassinat de deux de leurs collègues inspecteurs du travail, tués à coup de fusil par un employeur en Dordogne en 2004, les agents dénoncent depuis un manque de reconnaissance et réclament le doublement de leurs effectifs. Pour les syndicats, le plan de modernisation présenté début mars par le ministre délégué au Travail, Gérard Larcher, qui s'appuie sur un rapport commandé à la suite du drame, ne répond pas à ces attentes.

La création de 700 postes d'ici 2010 prévue dans ce plan n'est, selon eux, qu'un **"effet d'annonce"** qui risque d'être remis en cause par l'élection présidentielle en 2007. Ils reprochent par ailleurs au plan Larcher de s'attaquer à l'indépendance de leur profession, en leur imposant, avec des arrière-pensées **"politiques"** des priorités comme la lutte contre le travail illégal ou en cherchant à spécialiser les agents dans tel ou tel secteur. **"Aujourd'hui, nous envoyons un message au ministre pour lui dire que nous ne voulons pas de ce plan"**, a expliqué Pierre Joanny de Sud-travail.

Par ailleurs, la précarisation et le mouvement anti-CPE ont largement dominé les premiers débats. **"Pour un code du travail protecteur des salariés, pour la défense de l'inspection du travail"**: la banderole affichée sur la tribune de l'assemblée reflétait elle-même la volonté des syndicats d'inscrire leur mouvement dans l'actualité sociale. **"S'il n'y a plus de législation, c'est le sens de notre mission qui s'affaiblit"**, a souligné M. Joanny, dénonçant les modifications apportées au code du travail et donc aux droits des salariés.

Annick Coupé, porte-parole de Solidaires, Gérard Aschieri, secrétaire général de la FSU, Philippe Masson, responsable de la défense des droits et libertés à la CGT: tous les intervenants ont fait le lien entre précarisation et destruction du code du travail. Ce rassemblement **"intervient en plein conflit sur le CPE, un conflit emblématique car il symbolise une politique visant à remettre en cause les garanties collectives des salariés"**, a souligné M. Aschieri. **"Nous sommes dans une situation d'affrontement avec les pouvoirs publics sur tout ce qui touche au droit du travail, mettre sous le boisseau l'inspection du travail, c'est une régression en matière sociale"**, a affirmé pour sa part M. Masson.

TEMOIGNAGE

"Parfois, on se sent impuissant"

Isabelle Poisson, contrôleur du travail à Paris, estime que la lourdeur des tâches administratives et le manque de moyens alloués compliquent singulièrement sa mission.

Isabelle Poisson, 53 ans, contrôleur du travail à Paris, estime que la **"richesse"** de sa mission mais déplore sa **"impuissance"** faute de moyens suffisants. Mme Poisson, une femme dynamique, court le 20^e arrondissement de Paris, qui compte 1 500 entreprises de moins de 50 salariés, avec trois autres contrôleurs. Une tâche immense car elle nécessite souvent un deuxième passage dans les entreprises pour effectuer de multiples procédures administratives en cas



de nombreuses procédures administratives et les permanences qu'elle doit effectuer pour accueillir les plaintes de salariés, Mme Poisson n'a guère le temps de se consacrer à son métier. **"L'administration nous demande d'établir des statistiques sur ses priorités, ce qui nous est souvent inadapté à ce que nous vivons au quotidien"**, déplore-t-elle. Pourtant, sur le terrain, elle se rend **"sur le terrain"**.

à Belleville. Un chantier de démolition. Quatre ouvriers travaillent sur un bâtiment en ruine. Un

escalier branlant couvert de gravats et privé de lumière constitue le seul accès aux trois étages à ciel ouvert. **"Vous n'êtes pas attachés?"**, s'inquiète Mme Poisson auprès d'un ouvrier, qui détruit un mur au premier étage, près du vide. **"Si, si"**, répond-il en montrant son harnais. **"Vous avez un harnais mais vous n'êtes pas attaché! Vous pouvez tomber, vous vous rendez compte?"**, réplique-t-elle, avant de prononcer un arrêt de chantier.

Tous les ouvriers sont tenus de cesser le travail sur le champ: leur employeur devra s'expliquer sur les conditions de sécurité. **"Nous avons déjà prononcé un arrêt sur ce même chantier et avons obtenu l'installation de toilettes et d'une baraque pour les ouvriers"**, explique sur place Mme Poisson. **"La plupart du temps, on bricole, c'est un travail de besogneux, au jour le jour"**, confie le contrôleur, estimant qu'il faudrait doubler les effectifs d'inspecteurs et de contrôleurs. **"Parfois, on se sent impuissant"**, avoue-t-elle, confrontée dans son métier à **"une grande misère sociale"**.

15 h 15. Mme Poisson souhaite vérifier que la porte d'entrée d'une supérette a bien été réparée. Située près des caisses du magasin, elle restait ouverte en permanence, exposant les caissières au froid. Sommé de la remettre en état, le gérant s'est exécuté. Mais Mme Poisson veut vérifier l'état des vestiaires des employés: absence de cadenas, toilettes dépourvues de papier hygiénique, points d'eau sans savon. Elle repassera, prévient-elle. Du droit du travail aux conditions d'hygiène et de sécurité, la tâche est variée, **"c'est ce qui fait la richesse de notre métier"**, dit-elle.

16 h 30. Après un chantier de rénovation, elle se rend dans un atelier de confection: le rideau de fer est tiré. Elle soupçonne l'employeur de faire travailler ses salariés dans un local caché. Elle reviendra. 17 h 30. Fini pour les contrôles de terrain aujourd'hui. Mais encore une bonne heure de travail au bureau. Des tâches administratives, encore...

INTERVIEW

"L'époque est à la résistance!"

Contrôleur du travail en Moselle, Françoise Saber a longtemps oeuvré sur le terrain. Déléguée CGT (syndicat majoritaire), elle participe depuis hier aux Etats généraux, à Paris.

En 2004, les Français avaient découvert, à l'occasion d'un fait divers tragique, le spleen et les difficultés des inspecteurs du travail. Où en est-on aujourd'hui?

"Nous, nous ne parlons pas de spleen ou d'état d'âmes. Les inspecteurs du travail ne sont pas pris de malaise, ils rencontrent des difficultés bien concrètes, palpables. Elles résultent surtout de la casse généralisée du code du travail. Or, renier ce code, historiquement conçu pour protéger le salarié, c'est remettre en cause par ricochet notre institution et nos missions de vérification. Résultat: les inspecteurs et contrôleurs du travail sont souvent perçus à tort comme des empêcheurs de travailler en rond."

De la lassitude dans les rangs?

"Ah non, au contraire! Songez que nous ne sommes que 1 400 pour tout le pays et que 800 d'entre nous sont présents à Paris, pour ces Etats généraux organisés en intersyndicale. L'époque est à la résistance plutôt qu'à la résignation. Nous venons d'ailleurs de voter à l'unanimité une motion contre le CNE et le CPE. Ces dispositifs sont caricaturaux tant ils institutionnalisent la précarité et balayaient notre raison d'être."

Comment va le monde salarié?

"Lorsque j'ai commencé, il y a une trentaine d'années, les salariés en difficulté étaient souvent des femmes, confrontées à un tas de difficultés familiales. Aujourd'hui, on croise des hommes stressés et qui craquent, alors qu'ils sont dans la force de l'âge, bien formés et disposent d'une expérience solide. Les pressions de l'employeur, le droit de se taire, le temps partiel imposé sont autant de raisons. Sans parler de ces entreprises en difficultés qui, pour éviter un licenciement "propre", tentent de faire démissionner leurs employés. En dépit des 35 heures, la dégradation des conditions de travail est réelle."

De quoi avez-vous besoin aujourd'hui? De moyens?

"Oui, de moyens juridiques et humains qui nous permettent d'assumer nos missions. Nous demander, comme c'est le cas actuellement, de participer à la lutte contre le travail illégal aux côtés de policiers ou de gendarmes qui sont en réalité à la recherche d'immigrés clandestins, ce n'est pas notre vocation. Nous réclamons des moyens qui servent le code et attestent l'utilité de l'inspection du travail."

Propos recueillis par Xavier LAMBERT.

Leur tâche

L'assassinat en 2004 de deux inspecteurs du travail de Dordogne - un homme et une femme - dans l'exercice de leur métier a traumatisé une profession de plus en plus soumise à des actes de violence. Les difficultés rencontrées par certaines petites entreprises et plus encore par des exploitations agricoles asphyxiées par les charges et la baisse des revenus expliquent en partie, sans la justifier, cette montée des violences et des menaces proférées contre les contrôleurs. Mais les inspecteurs du travail se sentent également surveillés de près par l'Etat qui subit une pression grandissante des employeurs. Si ces derniers approuvent les contrôles sur la santé des salariés, parce qu'elle a un impact direct sur la productivité, ils se montrent beaucoup moins ouverts aux investigations portant sur les salaires et la durée du travail. Depuis les lois Aubry et les aménagements apportés par la loi Fillon, le temps de travail est devenu un domaine d'intervention relativement nouveau de l'inspection du travail. Les questions de sécurité conservent toute leur importance, même si la nature des risques a changé avec l'évolution des techniques. Le travail au noir est une autre cible pour les inspecteurs qui refusent cependant de voir leur mission élargie à des tâches de police. Le plan de modernisation et de développement de l'inspection du travail annoncé par le gouvernement ne doit pas être, selon eux, un moyen détourné de les employer à contrôler l'immigration clandestine et à faire la chasse aux sans-papiers, même si ceux-ci sont l'une des filières du travail illégal. La détérioration des conditions de travail de nombreux salariés, les problèmes posés par l'introduction des nouvelles technologies, et notamment par l'allongement du travail posté devant un écran, ainsi que le stress dont s'est accompagnée souvent la pratique des 35 heures dans les entreprises justifient largement à eux seuls les recrutements d'inspecteurs promis par le gouvernement. Mais cette vision n'est pas nécessairement partagée par l'ensemble du monde patronal.

Pierre FRÉHEL.

REFORME

Le plan Larcher

Critiqué par les syndicats, le "plan de développement et de modernisation de l'Inspection du travail" a été présenté par Gérard Larcher le 9 mars dernier. En deux ans, les accidents graves du travail ont crû de 15%, mais seulement 2% des observations faites par les inspecteurs donnent lieu à une sanction, contre environ 50% dans les autres pays d'Europe, soulignait en avril 2005 l'économiste Philippe Askenazy (CNRS). Pour tenter d'inverser la tendance, le ministre a annoncé la création de 700 postes supplémentaires d'ici 2010: 240 inspecteurs, 420 contrôleurs, 40 ingénieurs et médecins du travail. Le nombre de places aux concours doit être augmenté dès cette année. "Il est fondamental que l'Inspection du travail retrouve sa place et son importance dans un monde du travail qui a évolué", a déclaré Larcher.

FRAUDE

En "guerre" depuis 2004

En juin 2004, le ministre de la Cohésion sociale Jean-Louis Borloo avait déclaré lancer une "guerre impitoyable" au travail illégal. "Un fléau, un scandale", selon lui, coûtant à l'Etat environ 55 milliards d'euros par an, et représentant un tiers du déficit de la Sécurité sociale. Jean-Louis Borloo et Gérard Larcher avaient présenté un plan national de lutte à la Commission nationale de lutte contre le travail illégal, qui ne s'était pas réunie depuis 1998. Quatre secteurs avaient été choisis: le spectacle vivant et enregistré, le BTP, l'agriculture et les hôtels-café-restaurants. Les trois derniers secteurs avaient représenté à eux seuls "45% des infractions" en 2002.

CHIFFRES CLES

Infos FaitduJour Divers

800 des 1 400 inspecteurs et contrôleurs étaient présents hier à Paris lors des Etats généraux de l'Inspection du travail.

700 postes supplémentaires ont été promis par le plan Larcher pour la modernisation de l'Inspection du travail d'ici 2010 (lire ci-dessous). Mais les syndicats dénoncent un simple "effet d'annonce".